



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DÉLIBÉRATION n° 2024/12/173
Finances locales – décisions budgétaires**

**OBJET : Décision modificative n° 1 –
Budget principal**

Séance du 9 décembre 2024
Date de convocation : 3 décembre 2024
Membres en exercice : 33
27 présents – 32 votants
Le quorum est atteint.

L’an deux mille vingt-quatre, le neuf décembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de Vauvert (Gard) dûment convoqué, s’est réuni en séance ordinaire, à la salle Bizet, sous la présidence de Monsieur Jean DENAT, maire en exercice.

Présents :

Jean DENAT, Katy GUYOT, Annick CHOPARD, Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Farouk MOUSSA, Elisabeth MICHALSKI, Christian SOMMACAL, Magali NISSARD, Francine CHALMETON, Bruno PASCAL, Daniel SALMERON, Christiane ESPUCHE, Bruno JOUANNE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL, René GIMENEZ, Sandrine RIOS, Serge GARNIER, Jean-Pierre GUSAÏ, Agnès AUGUSTE.

Absents ayant donné procuration :

Jacky PASCAL a donné procuration à Bruno PASCAL
Chantal LAIR-LACHAPELLE a donné procuration à Annick CHOPARD
Sandra LIAUTAUD a donné procuration à Christian SOMMACAL
Jean-Louis MEIZONNET a donné procuration à Sandrine RIOS
Emmanuelle GAVANON a donné procuration à René GIMENEZ

Absente :

Carole CALBA

En début de séance et en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance : **Michel MATIVAL a été élu par 24 voix pour** (Jean DENAT, Katy GUYOT, Bruno PASCAL (2), Annick CHOPARD (2), Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Farouk MOUSSA, Elisabeth MICHALSKI, Christian SOMMACAL (2), Magali NISSARD, Daniel SALMERON, Christiane ESPUCHE, Bruno JOUANNE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL) **et 7 voix contre** (René GIMENEZ (2), Sandrine RIOS (2), Serge GARNIER, Jean-Pierre GUSAÏ, Agnès AUGUSTE).

RAPPORTEUR : Mme Annick CHOPARD, adjointe au maire

EXPOSE : Au vu de l'exécution budgétaire 2024, il convient de procéder aux ajustements budgétaires suivants :

BUDGET PRINCIPAL			
DECISION MODIFICATIVE N°1			
INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Chapitre 10 : Dotations, fonds et réserves		Chapitre 13 : Subventions d'investissement	
	58 700,00		141 895,00
10-10226-01-0205	Taxe d'aménagement	13-1318-331-240	Subv.CAF centre de loirsrs
	58 700,00		9 399,00
		13-1321-518-502	Subv.ANRU aménagement le Montcalm
			91 488,00
		13-1345-01-0205	Amendes de police
			41 008,00
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles		Chapitre 040 : Opérations d'ordres entre les sections	
	61 400,00		15 390,00
20-2031-518-509	Etudes aménagements	040-28041511-01	Amortissement biens mobiliers
	61 400,00		1 811,00
Chapitre 204 : Subventions d'équipement versées		040-280422-01	Amortissement bâtiments et intallations
	51 185,00		2 997,00
204-204132-221-159	Bâtiments et installations collège	040-28128-01	Amortissement autres agencements
	51 185,00		10 582,00
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles			
	-45 000,00		
21-21538-512-306	Extention réseau Enedis		
	-45 000,00		
Chapitre 23 : Immobilisations en cours			
	30 000,00		
23-2315-518-502	Restructuration rue Louise Désir AP/CP		
	30 000,00		
Chapitre 040 : Opérations d'ordre transfert entre sections			
	1 000,00		
040-13911-01-0205	Etat et établissements nationaux		
	1 000,00		
TOTAL	157 285,00	TOTAL	157 285,00

PROPOSITION : Le rapporteur propose donc au conseil municipal d'approuver les inscriptions présentées.

DECISION : Le conseil municipal, ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré
DECIDE

D'adopter par 25 voix pour (Jean DENAT, Katy GUYOT, Bruno PASCAL (2), Annick CHOPARD (2), Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Farouk MOUSSA, Elisabeth MICHALSKI, Christian SOMMACAL (2), Magali NISSARD, Francine CHALMETON, Daniel SALMERON, Christiane ESPUCHE, Bruno JOUANNE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL) **et 7 voix contre** (René GIMENEZ (2), Sandrine RIOS (2), Serge GARNIER, Jean-Pierre GUSAÏ, Agnès AUGUSTE).

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courantes		Chapitre 731 : Fiscalité locale	
65-65888-338-0212	Autres services extérieurs	45 125,00	731-73118-01-0205 Rôles supplémentaires
65-65888-331-0211	Autres services extérieurs	199 761,00	
Chapitre 68 : Autres charges de gestion courantes		Chapitre 74 : Dotations et participations	
68-6815-020-0205	Dot.provisions pour risques et charges	29 814,00	74-74818-338-0212 Autres organismes
			74-747888-331-0211 Autres participations personnes privées
Chapitre 042 : Opérations d'ordre transfert entre sections		Chapitre 75 : Autres produits de gestion courantes	
042-6811-01-0205	Dotations aux amortissements	15 390,00	75-75888-348-348 Autres produits de gestion courante
			Chapitre 042 : Opérations d'ordre transfert entre sections
			042-777-01-0205 Quote-part subv.investissement transférées
TOTAL		290 090,00	TOTAL
			290 090,00
TOTAL GENERAL		447 375,00	TOTAL GENERAL
			447 375,00

PROPOSITION : Le rapporteur propose donc au conseil municipal d'approuver les inscriptions présentées.

DECISION : Le conseil municipal, ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré
DECIDE

D'adopter par 25 voix pour (Jean DENAT, Katy GUYOT, Bruno PASCAL (2), Annick CHOPARD (2), Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Farouk MOUSSA, Elisabeth MICHALSKI, Christian SOMMACAL (2), Magali NISSARD, Francine CHALMETON, Daniel SALMERON, Christiane ESPUCHE, Bruno JOUANNE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL) **et 7 voix contre** (René GIMENEZ (2), Sandrine RIOS (2), Serge GARNIER, Jean-Pierre GUSAÏ, Agnès AUGUSTE).

POUR EXTRAIT CONFORME

Le maire,


Jean DENAT



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de :

- son dépôt en préfecture le... 16 DEC. 2024...
- sa notification le.....
- sa publication le..... 16 DEC. 2024.....

et informe qu'en vertu du décret 83-1025 le présent peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter du

Pour le maire par délégation,
La directrice générale des services,
Yolande Cavalier

